

PRÉCIS <sup>(a)</sup>  
DE L'HISTOIRE DES ARTS  
ET DES  
INSTITUTIONS MILITAIRES  
EN FRANCE.

---

LE système militaire des modernes est le fruit d'une triple révolution dans les arts, la guerre et la politique. Les Romains avaient porté leurs institutions militaires dans les Gaules : la légion les renfermait toutes. Ce corps avait son infanterie, sa cavalerie, ses troupes légères, ses machines, ses équipages de pont, d'outils, de matériaux ; tout ce qu'il fallait enfin pour combattre, faire ou soutenir un siège, ouvrir des routes, passer une rivière, fortifier un camp, ou bâtir même une forteresse. Plusieurs légions composaient une armée ; des camps permanens, espèces de villes militaires, bordaient les fleuves, limites de l'Empire. Ces institutions périrent avec l'Etat, ou l'Etat avec elles. Sous les Francs, il n'y eut plus d'armées permanentes. Les Seigneurs, à la tête de leurs vassaux, et les possesseurs des terres libres, conduits par les ducs et les comtes, s'assemblaient pour le tems de la campagne. Dans la milice féodale, la cavalerie, seule armée de toutes pièces, devint le corps de bataille, les fantassins tombèrent dans le mépris ; la force du corps et la trempe des armes décidèrent de la victoire. Charlemagne perdit : mais la barbarie du siècle enchaina le génie du prince. Sous les

A

(a). Ce précis a paru à la tête del'écrit du corps Impérial  
du génie pour 1808. — Il a été écrit, pour les officiers  
de ce corps, par M. le Lt. col. du génie Allent, M. de  
requis, secrét. du Génie, et par le Dépôt g. de l'art.

1803